



Coubron, le 3 Octobre 2024

VILLE de COUBRON
Seine-Saint-Denis

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 02 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 02 Octobre

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Ludovic TORO, Maire, Conseiller Régional d'Ile-de-France et Vice-Président de Grand Paris Grand Est.

La séance est ouverte à 20h00

Etaient présents :

Ludovic TORO, Maire,
Claude SPIQUEL, Sébastien GASPARD, Patricia ROBIDA, Jean-Louis ALEXANDRE, Mélanie LE SAUTER,
Jean-Yves CONNAN, Céline RUVA, Maires Adjoints,
Patrick VERGE, Willy KLEIN, Joël LEFEVRE, Conseillers Municipaux Délégués,
Maryse FLECHE, Sandrine STENECK, Carine MARY, Jean-Claude MATHIAS, Roselyne BRUNON,
Conseillers Municipaux.

Absents excusés représentés :

Martine BOUVET pouvoir à Patricia ROBIDA
Pascal COMMEAUX pouvoir à Joël LEFEVRE,
Pascale COLTIER pouvoir à Céline RUVA,
Jacques PLAISANT pouvoir à Claude SPIQUEL,
Alain PAPIN pouvoir à Jean-Yves CONNAN,
Manon HELARY pouvoir à Ludovic TORO,
Céline KONIGSBAUER pouvoir à Mélanie LE SAUTER,
Benjamin TOUITOU pouvoir à Sandrine STENECK,
Francis NGASSI-TAGA pouvoir à Sébastien GASPARD,
Kenza LHAMZI pouvoir à Jean-Louis ALEXANDRE,
Evelyne GUERIN pouvoir à Roselyne BRUNON,

Jean-Yves CONNAN est désigné comme secrétaire de séance.

1/ MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Approuvée

2/ CONVENTION RELATIVE AU PAIEMENT DES HONORAIRES DES MEDECINS AGREES SOLLICITES PAR LE SECRETARIAT DU CONSEIL MEDICAL INTERDEPARTEMENTAL PLACE AUPRES DU CIG DE LA PETITE COURONNE ET AUX MODALITES DE REMBOURSEMENT DE CES FRAIS

Approuvée

3/ PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES 2024

Approuvée

4/ CREANCES ETEINTES 2024

Approuvée

5/ ADMISSION EN NON-VALEURS 2024

Approuvée

6/ DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET VILLE 2024 - AJUSTEMENT BUDGETAIRE

Approuvée

7/ DEMANDE D'OUVERTURE D'UNE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE A ILE DE FRANCE NATURE SUR LES TERRAINS INCLUS DANS LE PRIF DES COTEAUX DE L'AULNOYE

Approuvée

8/ SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA VILLE DE PARIS RELATIVE A LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE COUBRON AU FONCTIONNEMENT DE L'INSPECTION GENERALE DES CARRIERES

Approuvée

9/ MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE AFFAIRES SCOLAIRES – ENFANCE & JEUNESSE.

Approuvée

10/ VCEU PORTANT SUR LES CONSEQUENCES DE L'EXPLOITATION DE GYPSE PAR LA SOCIETE BP PLACO SUR LA STABILITÉ DES SOLS A COUBRON ET SUR LES RISQUES SUSCEPTIBLES D'EN RÉSULTER POUR LA POPULATION

Approuvé

Monsieur le Maire a levé la séance à 20h36

Le secrétaire de séance
Monsieur Jean-Yves CONNAN



Le Maire,
Conseiller Régional d'Ile-de-France
Vice-Président de Grand Paris Grand Est
Ludovic TORO

